



**DECLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE TRANSPORT PAR ROUTE DE  
DECHETS**

(article R 541-50 et suivants du code de l'environnement – Arrêté ministériel du 12 août 1998)

<input type="checkbox"/> 1ère demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Demande d'extension
<input type="checkbox"/> Déchets dangereux	<input type="checkbox"/> Déchets non dangereux	

<b>1 - Entreprise</b>
Raison sociale ou la dénomination sociale de l'entreprise : ..... .....
Adresse du siège social : .....
Téléphone : ..... adresse électronique : .....
N° Siret : .....(joindre un extrait de K'bis de moins de 3 mois)
<b>2 – Préciser le nom et les coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident</b>
Nom : .....
Prénom : .....
Qualité : .....
Téléphone : ..... adresse électronique : .....

Nombre exact et immatriculation des véhicules au transport de déchets :

.....  
joindre la photocopie de la carte grise de chaque véhicule (remorques comprises)

Je m'engage à :

- ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes à la loi du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- procéder à la reprise et à l'élimination des déchets transportés par mes soins et que, le cas échéant, j'abandonnerais, déverserais ou orienterais vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets ;
- informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le préfet du département territorialement compétent.

Nom et prénom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant : .....

A.....Date..... Signature et cachet de l'entreprise

Le dossier de déclaration sera adressé :  
à la préfecture de la région Guadeloupe - Bureau de la coordination interministérielle  
par courrier : Rue de Lardenoy – 97100 BASSE-TERRE